

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU D'ABONNEMENTS

Rue Pépinet, 3.

On s'abonne dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux 11/2. Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT

Table with 3 columns: Location (Suisse, Union postale), Duration (1 an, 6 mois, 3 mois), Price (Fr. 20, 10 50, 5 50).

Prix du numéro : 10 centimes.

Gazette de Lausanne

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

ANNONCES :

Sté Ame Suisse de Publicité

Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

et Succursales en Suisse et à l'Étranger.

PRIX DES ANNONCES

Table with 3 columns: Type (Pour la Suisse, Pour l'étranger, Réclames), Price (25 centimes, 30, 1 franc), and Note (la ligne ou son espace corps 7).

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis

Abonnements de fin d'année

On peut s'abonner à la Gazette de Lausanne, d'ici à la fin de l'année, pour le prix de

Fr. 3.—

pour l'étranger : fr. 6.

Compte de chèques postal II. 2.

Lausanne, 25 Octobre

BULLETIN POLITIQUE

Par système

La justice militaire allemande vient de commettre une erreur nouvelle. On se peut lire sans frissonner le récit du procès intenté à miss Edith Cavell, cette Anglaise habitant Bruxelles, pour avoir donné asile à des soldats des nations alliées et leur avoir facilité la fuite en Angleterre.

D'autres juges d'autres pays auraient marqué, tout en condamnant miss Edith Cavell, l'admiration que leur inspirait sa conduite. Miss Edith Cavell savait qu'il y allait de sa tête. Elle l'a généreusement risquée pour sauver des soldats et leur permettre de regagner leur patrie.

Le supplice de la noble femme et surtout les conditions de son supplice provoquent en Angleterre une colère indicible. Les orateurs publics qui poussent au recrutement se bornent depuis quelques jours à commenter cet incident.

Et plus encore il étonne. On a beau dire, en effet, chez l'ennemi, que le peuple allemand est un peuple de « Barbares ». C'est là un argument de polémique, excusable sous la plume des belligérants, mais nous savons bien, nous autres habitants des pays neutres, qu'il ne répond pas à la réalité historique.

Comment donc justifier les déceptions sans nombre que ce peuple, très civilisé hier, a causées au monde entier ? On a proposé déjà un grand nombre d'explications qui toutes possèdent une certaine valeur ; mais peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur cette circonstance que l'Allemagne en temps de guerre se fait précieusement une gloire de se conduire d'après des normes toutes différentes de celles qui la guident en temps de paix.

La guerre a laissé subsister chez les Français et les Anglais une large part de ces principes humanitaires dont ils s'honorèrent. En Allemagne, la guerre a opéré automatiquement ce que Nietzsche appelait une « transvaluation des valeurs », une Umwertung der Werte. Du jour au lendemain, les Allemands se sont mis à voir dans la cruauté une vertu, dans la férocité un mérite. Leurs plus célèbres théologiens, les Dryander, les Harnack, les Deissmann ont parlé du « christianisme mobilisé », de la « religion de force » qui devait se substituer aux lois ordinaires.

La lecture de leurs principaux théoriciens de la guerre laissait d'ailleurs prévoir ce qui s'est passé. Alors que Michélet et Henri Martin s'affligent dans leurs écrits des excès commis par Turénne dans le Palatinat, les auteurs militaires allemands annonçaient que la prochaine guerre assisterait à des destructions

inouïes et à des martyres de peuples impitoyables.

Notre compatriote Bluntschli s'étant distingué dès le lendemain de 1870-1871 au premier rang des juristes qui tentaient d'humaniser quelque peu la guerre, Moltke et le général Julius von Hartmann lui firent comprendre que l'Allemagne n'entrerait jamais dans cette voie. « Quand la guerre nationale a éclaté », écrivait Hartmann dans la Deutsche Rundschau, le terrorisme devient un principe nécessaire. C'est la pure doctrine de l'état-major prussien qui dans une brochure officielle n'a pas craint de dénoncer « die ganze Hohlheit eines zivilisierten Krieges ». La morale de guerre allemande consiste à prendre exactement le contre-pied de la morale de paix.

On peut déplorer cette doctrine et les propos sévères que nous a inspirés l'exécution de miss Cavell prouvent assez que nous la déplorons en ce qui nous concerne. L'Allemagne a tort, pensons-nous, d'adopter et d'appliquer avec une telle fureur un « idéal » spécialement prussien et dont un Schiller — ce Schiller qui a écrit l'histoire de la Révolution des Pays-Bas — un Kant et un Goethe se fussent indignés. Il convenait, d'autre part, de mettre en relief ce qu'il y a de voulu, de méthodique et de systématique dans ce qu'on appelle les « atrocités » allemandes. Peut-être nous objectera-t-on qu'elles ne sont pas moins atroces pour être préméditées, bien au contraire. C'est un point de vue. Et nous ne disons pas, encore une fois, que ce point de vue n'est point le nôtre.

M. M.

L'impression aux États-Unis

New-York, 24 octobre. L'exécution de miss Cavell soulève un grand mouvement d'indignation aux États-Unis.

Les journaux consacrent de nombreuses colonnes aux détails de l'exécution. Ils publient des lettres de protestation individuelles de personnalités américaines. Tous réprochent l'exécution.

L'expression des sentiments, dans les milieux officiels, semble plus réservée, mais il est facile de discerner, dans les sentiments que ces milieux laissent percer contre les atrocités allemandes, qu'ils ont été ravivés par l'exécution de miss Cavell.

La réponse de l'agence Wolff

Bruxelles, 24 octobre. La presse étrangère ayant apprécié faussement la condamnation, pour crime de haute trahison, et la Chambre des lords s'étant occupée du cas de l'Anglaise Cavell, voici l'exposé des faits tels qu'ils répondent à la vérité.

La condamnée s'occupait depuis des mois, de l'enrôlement des Belges soumis au service militaire, ainsi que de l'éloignement des déserteurs français et anglais, cela avec l'aide de plusieurs personnes. Le gouvernement général a mis en garde, à plusieurs reprises, contre ce genre d'activités, et a fait connaître les peines inévitablement sévères qui seraient prononcées.

La condamnation a été prononcée en séance publique, selon les lois de l'Empire concernant la trahison et l'espionnage.

Il n'a pas été question d'une loi spéciale pour les Belges, ni d'un usage de guerre. Les condamnés ont reconnu, pour la plupart, les faits et ont déclaré qu'ils connaissaient les pénalités sévères auxquelles ils s'exposaient. L'Anglaise Cavell était l'âme de l'organisation.

Il a été déclaré qu'elle soulageait, d'une manière désintéressée, de nombreuses personnes. Nous affirmons que l'entreprise qu'elle avait créée était une commission (?) pour malades dont les prix n'étaient accessibles qu'aux gens aisés.

La condamnation de femmes à la peine de mort s'est produite également en France, par exemple, en mai 1915, à Nancy, à l'égard de l'Allemande Margarethe Schmidt et en mai 1915, à Bourges, pour l'Allemande Otilie Moss.

Que le gouvernement anglais se souvienne des atrocités commises à l'égard de femmes et d'enfants, par Kitchener, lors de la guerre contre les Boers.

Il est vrai que nos adversaires actuels n'ont pas à protéger le dos de leur propre armée contre la population des pays ennemis occupés et ne sont pas obligés de rendre pareils jugements, car ils occupent trop peu de territoire ennemi.

Londres, 23 octobre.

Voici, d'après le Times, la lettre que M. Brand Whitlock, représentant des États-Unis à Bruxelles, a adressée, le 11 octobre, à S. E. le baron von der Lancken, Bruxelles :

Excellence.

Je viens d'apprendre que miss Cavell, sujet britannique, et en conséquence sous la protection de ma légation, a été condamnée à mort ce matin par le conseil de guerre.

Sans entrer en discussion sur les raisons qui ont déterminé une sentence aussi sévère, — une sentence qui, si je suis bien informé, est plus sévère qu'aucune de celles prononcées jusqu'ici par le même tribunal, — je crois pouvoir faire appel aux sentiments d'humanité et de générosité de S. E. le gouverneur général en faveur de miss Cavell, dans le but de faire commuer la peine de mort prononcée contre cette infortunée et d'empêcher qu'elle soit exécutée.

Miss Cavell est garde-malade, elle dirige l'Institut chirurgical de Bruxelles. Elle a passé sa vie à soulager les souffrances d'autrui et dans son école de nombreuses garde-malades ont été instruites, qui dans le monde entier, en Allemagne, en Belgique, ont veillé au chevet des malades. Au début de la guerre, miss Cavell a donné ses soins aux soldats allemands comme aux autres. A défaut d'autres raisons, son activité humanitaire est de nature à inspirer la plus grande pitié et à lui assurer la plus grande indulgence. Si je suis bien informé, miss Cavell, loin de cacher quoi que ce soit, a avoué avec une louable franchise tous les faits mis à sa charge et c'est sur des aveux que seule elle était en mesure de faire que le jugement contre elle a été prononcé.

C'est donc avec confiance et dans l'espoir qu'elle sera bien accueillie, que je prie V. E. de présenter au gouverneur général ma requête en grâce en faveur de miss Cavell.

Brand WHITLOCK.

Un post-scriptum de la main même du ministre suivait :

Mon cher baron,

Je suis trop malade pour vous apporter moi-même ma requête, mais je fais appel à la générosité de votre cœur pour que vous l'appuyiez et sauviez cette malheureuse femme de la mort. Ayez pitié d'elle ! Bien sincèrement votre.

Brand WHITLOCK.

A comparer avec la version Wolff.

En Suisse

Pour la population civile serbe

Un appel au Conseil fédéral

De sinistres rumeurs nous parviennent de Serbie.

Les télégrammes allemands annoncent que « toute la population serbe prenant part à la lutte » les soldats allemands sont forcés d'employer « toutes les rigueurs » de la guerre. On sait, après l'expérience de la Belgique et du nord de la France, ce que sont ces rigueurs.

D'autre part, on nous communique que les Bulgares massacrent tout sur leur passage. Femmes, enfants et vieillards sont égorgés et parfois brûlés vifs.

Loin de moi d'accepter aveuglement comme la vérité pure tout ce que disent de pareils télégrammes, mais cependant je crains fort qu'ils contiennent beaucoup de vrai. Je sais ce que les Bulgares ont fait à Stroumitza en avril passé. J'ai vu les villes de Serres et Doxato et d'innombrables villages détruits par eux pendant les guerres balkaniques. J'ai examiné beaucoup de leurs victimes qui ont, quoique blessées, échappé à la mort. Le nombre des civils tués par les Bulgares au courant des deux guerres balkaniques est énorme.

Les tueries de civils serbes pendant les premières invasions austro-hongroises ont été niées par les intéressés. Moi, qui y étais, j'affirme qu'elles sont réelles et que tout ce qu'on a publié à propos d'elles jusqu'à aujourd'hui n'est qu'une faible partie de la vérité. L'armée Potiorek a voulu faire une guerre d'extermination et les troupes d'invasion d'aujourd'hui suivent l'exemple.

Nous, les neutres, pouvons-nous rester impassibles en face de telles horreurs ? Le geste de se voiler la face pour ne rien voir et pour ne pas entendre les cris d'agonie des vieillards frappés à mort est-il permis à des gens de cœur ? Non, mille fois non. Il faut élever la voix, protester de toute notre force contre la guerre aux populations civiles et aux innocents. Notre pays aurait pu être envahi aussi et qu'aurions-nous pensé de la mentalité des autres s'ils étaient restés sourds aux appels désespérés de nos femmes et de nos enfants.

En présentant notre protestation en faveur de la population civile auprès des belligérants, nous ne transgressons nullement notre neutralité. L'action guerrière n'est pas dirigée contre la vie des civils, mais contre les armées. En intervenant pour la première nous obéissons à un sentiment d'humanité compréhensible. Je dirai même obligatoire. Jusqu'ici la Suisse est connue comme l'initiatrice des œuvres de pitié et de charité, et c'est son plus beau titre de gloire. Aujourd'hui elle doit de nouveau montrer que la charité et le courage civique suisses ne sont pas des vains mots. Il s'agit de protéger du massacre les non combattants d'un

pays qui a forcé l'admiration universelle, même celle de ses adversaires, par son héroïsme.

Comment cette intervention suisse doit-elle se produire pour être efficace ? Tout simplement par une démarche de nos autorités fédérales auprès des belligérants. Il est certain que ces derniers tâcheront de justifier les mesures qu'ils ont prises, mais il n'est pas moins certain aussi qu'une protestation de la Suisse les incitera à envoyer d'urgence de nouvelles et plus humaines instructions aux armées opérant en Serbie. La voix de la petite Suisse a encore une certaine valeur dans le monde et elle sera encore plus puissante quand on verra qu'elle défend courageusement les lois de l'humanité et le droit international.

On m'objectera les États-Unis bien plus puissants et qui devraient faire entendre leur voix avant la petite Suisse. Les Américains feront ce qu'ils voudront. Ce n'est pas parce que les citoyens de New-York ou de Boston ne s'émouvent pas des souffrances d'autrui que nous devons rester silencieux. Nous sommes Suisses et n'avons à écouter que notre propre cœur. Nous avons le droit et le devoir de dire aux envahisseurs de la Serbie par l'organe de nos autorités fédérales :

« Vous combattez les Serbes. Nous sommes neutres et nous n'avons rien à vous dire à ce sujet. Mais en suivant les règles de la guerre, ces conventions de La Haye que la Suisse a signées, vous devez combattre l'armée serbe et rien que l'armée serbe. Or, dans ce malheureux pays, la population civile est exterminée tout comme l'armée. Cela nous touche parce que les grandes lois de l'humanité sont atteintes. Songez à vos femmes, à vos enfants et à vos vieillards et donnez l'ordre à vos soldats d'épargner ceux du pays envahi par eux. »

Un tel langage ne sera nullement une violation de notre neutralité, mais l'accomplissement d'une obligation que nous avons vis-à-vis de l'humanité. Si d'autres belligérants procèdent de même, nous protesterons de façon identique.

R.-A. REISS.

L'affaire de La Chaux-de-Fonds

L'Allemagne offre réparation

Berne, 24 octobre.

Le Département politique communique :

Le 20 courant, le chargé d'affaires allemand avait reçu l'ordre de son gouvernement d'annoncer au Conseil fédéral que le chef d'état-major prendrait les mesures les plus sévères à l'égard du coupable, s'il était reconnu que l'aéroplane ayant jeté des bombes sur La Chaux-de-Fonds, le 17, était allemand. Le même jour, des communications analogues avaient été faites au ministre de Suisse à Berlin.

Aujourd'hui, le ministre d'Allemagne a déclaré au Département politique qu'à teneur des résultats de l'enquête militaire, le dit aéroplane était effectivement allemand et que le pilote, ayant complètement perdu l'orientation, se croyait au-dessus du territoire français.

L'aviateur et l'observateur ont été transférés et punis. De plus, les escadrilles d'avions ont de nouveau été mises en garde contre les vols au-dessus du territoire suisse. Les aviateurs ont notamment reçu l'ordre sévère de ne jeter des bombes que lorsqu'ils se trouvent, sans aucune espèce de doute, sur territoire ennemi.

Le gouvernement impérial allemand a exprimé au Conseil fédéral ses vifs regrets pour cet incident et en particulier aussi à l'adresse des personnes blessées, qui, heureusement, n'ont pas été grièvement atteintes.

Il a en outre promis une indemnité pour les dégâts et une allocation à titre de réparation pour le tort moral.

Une note dans ce sens a été remise au ministre de Suisse à Berlin.

Comme on devait s'y attendre, la réponse de l'Allemagne est parfaitement correcte dans la forme comme sur le fond. Elle liquide un incident très fâcheux, qui avait justement ému et indigné la population suisse tout entière. On désirerait cependant savoir quelle punition a été infligée aux deux coupables ?

Il reste à souhaiter que pareille méprise — puisque méprise il y a eu — ne se renouvelle pas, et ce dans l'intérêt des bonnes relations que la Suisse a entretenues jusqu'ici avec l'empire allemand comme d'ailleurs avec tous ses autres voisins. Après les applications et les déclarations catégoriques fournies par le ministre d'Allemagne au Conseil fédéral, le peuple suisse

se ne comprendrait pas, et surtout n'admettrait pas, une nouvelle atteinte — fût-elle involontaire — à notre neutralité. Que les semeurs de bombes se le tiennent pour dit.

Nos approvisionnements

Suivant la Nouvelle Gazette de Zurich, il est entré en Suisse pendant le mois de septembre 951 wagons de sucre. Il a été importé du 1^{er} au 9 octobre 334 wagons et 388 du 10 au 16. Pour le mois courant, les importations de sucre dépasseront considérablement 1000 wagons.

Les quantités de pétrole importées du 1^{er} au 16 octobre se montent à 186 wagons. Les interdictions d'exportation du vin, décrétées par divers pays étrangers, se font sentir d'une façon déjà sensible dans les recettes douanières du mois d'octobre, dont la première décade est de 333,000 fr. inférieure aux recettes de la période correspondante de l'année dernière.

La situation militaire

En Serbie

On a pu à peu quelques précisions sur les deux armées austro-allemandes que commande le maréchal de Mackensen. L'armée de droite (occidentale), général von Kowess, mi-partie Autrichiens et Allemands, compte quatre corps d'armée, 100,000 à 120,000 hommes. L'armée de gauche (orientale), entièrement allemande, est commandée par le général von Gallwitz ; elle compte trois et demi corps d'armée dont un grand nombre de régiments bavarois. Sa marche est par la vallée de la Morava, elle doit chercher par la vallée de la Mlava sa jonction avec les Bulgares de Negotin et de Zajetchar. On croit qu'une troisième armée est en formation au nord du Danube, aux environs de Semendria, prête à toute éventualité.

Les forces bulgares, 11 divisions d'infanterie, environ 150,000 hommes, sont réparties en trois armées. La première, général Dosadief, est à l'aile gauche, échelonnée sur le front Uskub-Nisch, et comprend la Ire, la 7e et la 11e divisions. La seconde, général Tenief, occupe des positions défensives sur la frontière grecque avec les 2e, 8e et 10 divisions. La troisième, général Théodorof, comprend la 6e division, plus des troupes de réserve chargées d'agir dans la vallée du Timok. La 5e division est dans la Dobroudja, et la 9e à Roustchouk, observant la frontière roumaine ; la 4e est à Varna, sur le littoral de la mer Noire, et la 3e (réserve et flanc-garde de la 2e armée) observe le littoral de la mer Egée.

A la date du 23 octobre, la situation des Serbes sur le front nord ne s'était pas aggravée sensiblement. Les armées Kowess et Gallwitz n'avancent que très lentement. Mais un détachement, dont nous ne connaissons pas l'importance et qui pourrait bien être la troisième armée dont il est parlé plus haut, a passé le Danube à Orsova, à l'entrée nord du défilé des Portes de Fer et a occupé les collines de la rive serbe à Kvalgevatz. Ces troupes sont destinées à faire la suture avec le front bulgare de Negotin qui est encore au bord du Danube à Negotin et Prahovo.

Sur le front est, dans le secteur au nord de Pirot, les Serbes résistent avec succès à la poussée bulgare. L'offensive des soldats du tsar Ferdinand semble même s'être ralentie dans cette région ; en tout cas, leur avance n'est pas ce qu'on attendait. Les Bulgares paraissent porter leur principal effort sur le Vardar et en Macédoine.

Pour la première fois, le communiqué de l'état-major français d'hier, 24 octobre, fait mention de « l'armée d'Orient ». Il s'agit d'une prise de contact à Rabrovo, à mi-chemin entre le lac Doiran et Stroumitza ; le village a été occupé par les Français. L'engagement ne paraît pas avoir eu une grande importance. L'essentiel c'est qu'il accuse l'entrée en ligne des Alliés.

D'après une dépêche de Salonique à l'agence Havas des renseignements rigoureusement exacts établissent, en date du 23, que la ligne du Vardar-Salonique-Nisch est libre, sauf à Vranja, où la voie est occupée par deux régiments de cavalerie. S'il en est ainsi, la nouvelle de l'occupation de Vélès par les Bulgares serait faussée. Attendons.

Le débarquement des troupes françaises à Salonique continue régulièrement et dans les meilleures conditions. Les troupes qui ont franchi la frontière grecque ont pris contact avec les troupes serbes. Dédégaché est sous le feu d'une escadre franco-anglaise et une escadre russe a, dit-on, bombardé Varna, le port bulgare de la mer Noire. Le journal roumain Dimineata affirme que le général russe Visnolico, adjudant du tsar, qui se rend auprès de l'état-major serbe, aurait dit : « Dans une quinzaine de jours, au plus, les troupes russes débarqueront sur la côte bulgare. »

La situation commence à se dessiner dans les Balkans. Des Turcs, on ne sait rien encore.

Ed. S.

Lettre d'Italie

(De notre envoyé spécial.)

Une offensive qui commence bien

le 22 octobre.

L'offensive des troupes italiennes continue à se développer avec succès.

Hier le bulletin enregistré, entre autres, l'occupation du mont Palone (1641 m.) à l'est de la vallée Giudicaria ; aujourd'hui il annonce la conquête du Mont Melino (1422 m.), à l'ouest de la même vallée. Ces deux sommets se trouvent face à face et constituent deux gardes de la vallée qu'elles dominent complètement. Elles se trouvent au nord du village de Condino, à la distance de 4 à 5 kilomètres. Il y a deux mois, lorsque je visitais cette section du front, les tranchées italiennes les plus avancées n'étaient qu'à 200 à 300 mètres de l'extrémité nord du village. L'occupation de ces deux sommets équivalait pour les Italiens à une progression de plus de 5 kilomètres ; ce qui est déjà important ; mais cette conquête leur permet en outre de rapprocher considérablement leur artillerie des forts de Lardaro, qui barrent dans la Giudicaria la route de Trente.

Le dernier bulletin annonce aussi l'occupation du Mont Setole (2214 m.). On continue donc à se battre dans la haute montagne ; les prévisions des critiques militaires allemands qui annonçaient qu'à dater du commencement d'octobre les opérations de guerre dans la région des Alpes allaient être suspendues pour tout l'hiver se trouvent démenties par les faits.

La conquête de cette montagne est particulièrement intéressante. Le mont Setole se trouve à 9 km. plus au nord que Trente, ce qui pourra avoir éventuellement une importance considérable ; c'est un promontoire qui domine le point de jonction de trois vallées, celles du Calamento, de Campelle et du Maso. Cette dernière débouche à l'est de Borgo, le chef-lieu du val Sugana. Le Setole est un contrefort du massif du Montalon, dont le sommet le plus élevé, Laste del Sute, atteint 2671 m.

Du val Calamento, on aboutit au nord à un col de 1954 m. de hauteur dont l'autre versant descend dans le val Gardino, qui débouche à Castello dans la vallée de Fiemme près de Cavalese. La distance entre la position la plus avancée des Italiens et cette dernière localité n'est que d'une vingtaine de kilomètres. Une fois les troupes italiennes à Castello, deux routes leur seront ouvertes : l'une vers le sud-ouest, dans la direction de Trente, l'autre, vers le nord-est, conduit sur les derrières des forts du col de Rolle et permet de couper toute communication avec le reste du pays. Très probablement, il faudra premièrement construire des routes ; mais nous savons que cela n'est pas pour embarrasser les Italiens. L'occupation du mont Setole est donc la première d'une série d'opérations qui obligeront très probablement les Autrichiens à concentrer dans la vallée de Fiemme des forces considérables.

Les Italiens n'avançant pas par le fond de la vallée, mais par la crête des montagnes, se maintenant à une altitude qui dépasse souvent 2000 et même 2400 mètres. Et ce n'est pas seulement dans cette section du front que la campagne se poursuit parmi les neiges et les glaces ; il en est de même dans la région des cols de Falzarego et de Lana, où les troupes italiennes ont avancé de nouveau en détruisant de nombreux obstacles de toute sorte qui leur barraient la route.

Les Autrichiens partageaient l'opinion des critiques militaires allemands, que les opérations de guerre en haute montagne allaient cesser à partir d'octobre. Ils avaient donc pris leurs quartiers d'hiver, s'installant le plus confortablement possible ; ces quartiers avaient été pourvus en abondance de vivres. La nouvelle offensive italienne les a surpris ; elle va être poursuivie d'après un plan minutieusement étudié, qui prévoit certainement un ensemble d'opérations de grande envergure.

L'offensive s'est déclanchée aussi dans la vallée de Pontebba, sur l'Isonzo et le Carso. Dans ces deux derniers secteurs, il s'agit surtout d'actions d'artillerie. Est-ce le prélude d'une offensive aussi de la part de l'infanterie ?

Pour peu qu'elle soit poussée avec persévérance, cette offensive pourrait bien obliger l'Autriche à détacher des troupes d'autres fronts pour renforcer ses positions du côté de l'Italie.

Em. C.

A Paris La Gazette de Lausanne est en vente dans tous les kiosques.

10 centimes le numéro